

FORMATIONS SUR LES COUCHES LAVABLES : LA MRCVO S'ASSOCIE AVEC AKI – ÉPICERIE & BOUTIQUE ZÉRO DÉCHET

VAL-D'OR, 19 FÉVRIER 2020. – La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) annonce un partenariat avec l'entreprise *Aki – Épicerie & boutique zéro déchet* afin que les formations sur les couches lavables présentées par cette dernière soient offertes gratuitement dans les trois pôles du territoire. La MRCVO rappelle par la même occasion qu'elle offre une subvention sur l'achat de couches lavables.

Pour faire un choix éclairé

Depuis sa création en 2010, le programme de subvention de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) pour l'achat de couches lavables a permis d'aider 232 familles à faire un choix écoresponsable. Uniquement en 2019, ce sont 35 familles qui ont bénéficié du soutien financier sur le territoire de la Vallée-de-l'Or.

Avant de devenir propre, chaque enfant utilisera de 5 000 à 7 000 couches, équivalant à environ une tonne de déchets. Théoriquement, cela signifie que les 35 bébés qui portent maintenant les couches lavables éviteront 35 tonnes de déchets dans le lieu d'enfouissement technique (LET) de la MRCVO.

Toutefois, il est plus facile pour les parents de faire un choix éclairé en ayant accès à des conseils d'une personne expérimentée. C'est pourquoi la MRCVO souhaitait s'associer à *Aki - Épicerie & boutique zéro déchet*, qui offrait déjà des formations. La MRCVO a souhaité qu'un maximum de personnes y participent en les rendant gratuites et en ajoutant des dates pour les pôles de Senneterre et de Malartic.

Ces formations seront animées par Mme Christine Hubert, utilisatrice et confectionneuse de couches lavables depuis plusieurs années.



Horaire des formations

Senneterre – 29 février	Malartic – 1 ^{er} mars
10 h	10 h
Hôtel de Ville 551, 10 ^e Avenue	Salle Mine Canadian Malartic Centre Michel-Brière 939, rue de la Canadienne

L'inscription est obligatoire. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de *Aki – Épicerie & boutique zéro déchet* par téléphone au 819 874-2543 ou par message privé sur la page Facebook de l'entreprise.

Un coup de pouce pour les parents

L'achat de couches lavables représente un investissement important au départ, mais permet des économies à long terme de 500 \$ à 1 500 \$. Pour que l'option soit plus accessible aux parents, la MRCVO s'engage à rembourser 25 % du coût d'achat, jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de fournir une preuve de résidence de la MRCVO, une preuve de naissance démontrant que l'enfant a moins de 1 an au moment de la demande ainsi qu'une copie des factures d'achat de couches lavables.

La MRCVO accepte dès maintenant les nouvelles demandes. Le formulaire de demande et tous les détails sur le programme sont disponibles dans la section *Programmes et subventions* du www.mrcvo.qc.ca.

– 30 –

Source : Lydia Lévesque
Agente de communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 262
lydialevesque@mrcvo.qc.ca

